

Lancement de la Campagne « Stop Harcelement »

Communiqué Ministères Justice et Droits des femmes

lundi 12 novembre 2012



Christiane TAUBIRA, garde des sceaux, ministre de la Justice et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des Femmes, porte-parole du Gouvernement, ont lancé ce lundi 12 novembre 2012 une **campagne de communication gouvernementale d'information et de sensibilisation relative au problème du harcèlement sexuel**.

Avec le slogan « **Harcèlement sexuel : désormais la loi vous protège** », les principaux objectifs de cette campagne visent à rappeler aux citoyens les termes de la loi sur le harcèlement sexuel du 6 août 2012 qui aggrave les peines maximales encourues et réprime les discriminations commises à l'encontre des victimes de harcèlement ; à encourager les victimes à dénoncer rapidement les faits et à renforcer la prévention du harcèlement sexuel, en particulier dans le monde professionnel et les milieux associatifs ou sportifs.

Un site internet dédié stop-harcelement-sexuel.gouv.fr permet de trouver toutes les informations relatives à l'infraction et utiles à l'accompagnement des victimes.

Trois visuels mettent en scène des éléments liés à la sphère professionnelle : une photocopieuse, une fontaine à eau, et un ascenseur. Sur chacun de ces éléments, un message interpelle les auteurs potentiels de harcèlement et rappelle les contours de la nouvelle loi à travers des situations concrètes.

Du 12 au 25 novembre 2012, les visuels de la campagne seront déclinés en presse écrite - presse TV, féminine, magazine, quotidienne gratuite, régionale - et parallèlement sur internet - sites féminins, sites d'informations, portails d'actualité et sites thématiques.

- [Télécharger le kit de communication de la campagne](#)